

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

« 716 »

SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 500 Euros

Siège social

2 B RUE PRESIDENT ROOSEVELT, 90000 BELFORT

984 135 202 R.C.S. Belfort

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le 01/07/2025

L'an deux mille Vingt-cinq,

Le 01/07/2025

L'actionnaire de la société « 716 », société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros, divisé en 100 actions de 5 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par la gérance à chaque actionnaire.

L'assemblée est gérée par, Monsieur GARES Bechir.

***Le président* constate :**

- 1. Monsieur GARES Bechir, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant au [REDACTED] d'Orléans [REDACTED]**
- 2. Monsieur GARES Mohamed, né le 06/07/1985 à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant 4 AVENUE OTMUS 02400 CHATEAU-THIERRY.**

L'actionnaire présent ou représentés possédant la totalité des actions, l'assemblée peut prendre ses décisions à la majorité requise.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

Ordre du jour :

❖ ***Changement de président***

❖ ***Mise à jour des statuts***

Sont à la disposition des actionnaires, sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les documents sus-énoncés adressés aux actionnaires, la feuille de présence.

Puis, Le président déclare que les mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président ne met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

➤ **Résolution 1 : Changement de président**

L'actionnaire a décidé de changer de président démissionnaire. **Monsieur GARES Bechir** sera remplacé par **Monsieur GARES Mohamed**, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant [REDACTED]

➤ **Résolution 2 : Mise à jour des statuts**

L'actionnaire a décidé de mettre à jour les statuts de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demande la parole, la séance est levée.

Fait à Belfort Le 01/07/2025

SIGNATURES :

MR GARES Bechir

[REDACTED]

MR GARES Mohamed

[REDACTED]

[REDACTED]